L'ESSENTIEL 2021

55 ANS D'ACTIONS AU SERVICE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

L'année 2021 a été marquée par une date importante : Perce-Neige a en effet fêté ses 55 ans ! Depuis sa création en 1966 par mon grand-père Lino Ventura, Perce-Neige œuvre au quotidien pour accueillir et accompagner les enfants et adultes touchés par un handicap mental, physique, psychique, un polyhandicap ou l'autisme. La qualité de l'accompagnement des personnes handicapées et de leurs familles reste et restera toujours notre préoccupation majeure.

Malgré un contexte sanitaire encore difficile au cours de cette année écoulée, je suis heureux de partager avec vous plusieurs bonnes nouvelles concernant le développement de notre Fondation.

Nous avons été retenus pour la création prochaine de deux nouveaux établissements Perce-Neige : le premier à Floing, dans les Ardennes et le second à Marseille, dans les Bouches-du-Rhône. En outre, plusieurs mandats de gestion avec différentes associations se sont poursuivis au cours de 2021.
Parallèlement, des travaux de rénovation et d'extension ont débuté dans plusieurs Maisons Perce-Neige au cours de l'année. Enfin, nous nous sommes engagés, aux côtés de l'association Vildéo, sur la création d'un centre de loisirs adapté aux enfants en situation de handicap dans le département du Val-de-Marne.

Pour les prochaines années, nous allons nous appuyer sur le plan d'orientations stratégiques adapté fin 2020 par notre Conseil d'Administration. Cette feuille de route nous fixe des perspectives ambitieuses à l'horizon 2025 : consolider et améliorer l'existant au sein de nos Maisons, soutenir les projets et la recherche appliquée au service des personnes en situation de handicap, favoriser les synergies avec les acteurs médico-sociaux, renforcer l'aide aux familles et l'inclusion. Et enfin, développer notre capital humain au service des personnes accompagnées.

Pour terminer, je souhaite adresser tous mes plus sincères remerciements à l'ensemble de nos partenaires institutionnels, nos donateurs et bienfaiteurs, sans lesquels nous ne pourrions pas mener tous nos projets et réalisations afin d'aider les personnes en situation de handicap et leurs familles à vivre le plus sereinement possible. »

Christophe Lasserre-Ventura
Président
Fondation Perce-Neige

MISSIONS SOCIALES : CHIFFRES-CLÉS

▸ **38** Maisons Perce-Neige

▸ Plus de **1 100** personnes en situation de handicap

▸ Accompagnées : par **1 300** professionnels.

COMMENTAIRES DU TRÉSORIER DE LA FONDATION, JEAN-LOUIS AUQUE

Cette année encore marquée par la crise sanitaire confirme toujours la confiance des donateurs, testateurs, partenaires d'une part et des financeurs publics d'autre part à l'endroit de la Fondation Perce-Neige et de ses missions sociales en faveur des personnes en situation de handicap.

La Fondation consacre 80 % de son activité à l'accueil et à l'accompagnement au quotidien des résidents des 38 « maisons Perce-Neige ». Si les financements publics assurent l'essentiel des budgets du fonctionnement des « Maisons », le soutien fidèle de la générosité du public permet à la Fondation de compléter ces financements et d'adapter si besoin les conditions de cet accompagnement pour les résidents vieillissants, comme l'avait voulu le fondateur de Perce-Neige.

La Fondation intervient également comme porteur de projets immobiliers pour construire et adapter constamment les « Maisons », lieux d'hébergement et de vie pour les personnes accueillies (cf. politique d'investissements). Pour financer ces projets, l'apport de la générosité du public est essentiel et a permis à la Fondation de mener à bien 14 projets de création, de rénovation et d'extension de structures sur les 10 dernières années.

Cette action s'amplifie sur les 5 années 2021-2025 dans le cadre du plan stratégique adopté par le Conseil d'Administration de la Fondation. L'objectif assigné est de financer et réaliser plus d'une quinzaine de projets d'ici 2025 : rénovation de plusieurs Maisons existantes et/ou reprises dans le cadre de l'intégration de nouvelles structures associatives, création de nouvelles Maisons (Ardennes, Bouches du Rhône) et de logements inclusifs (Hauts de Seine, Ardennes, Vendée, Bouches du Rhône) et réalisation d'un centre ludo-éducatif adapté pour enfants et familles (Val de Marne).

Ce plan porte également sur d'autres dimensions de l'accompagnement des personnes en situation de handicap, avec des projets de logements inclusifs, de services d'aide à domicile, de maisons de vacances et de formation des accompagnants.

Pour mener à bien toutes ses actions et ses projets, dans un contexte budgétaire qui reste contraint et difficile, la Fondation veille à une gestion maîtrisée des dépenses de fonctionnement (ratio de gestion des frais de fonctionnement et de recherche de fonds inférieur à 4 % du total des ressources) mais aussi à pérenniser le modèle économique de ses actions sur le long terme.

Les réserves dotées chaque année par le Conseil d'administration tant pour les projets d'investissements que pour les réserves de fonctionnement des Maisons, garantissent la détermination et la capacité de Perce-Neige à consolider et à amplifier ses actions en faveur des personnes en situation de handicap.

Merci pour votre soutien fidèle.

LES CHIFFRES CLÉS 2021 DE LA FO

LES RESSOURCES GLOBALES
TOTAL DE 98,1 M€ (Répartition par origine)

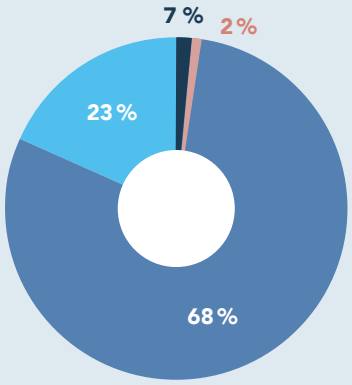

- SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS
- PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC
- PRODUITS NON LIES À LA GENEROSITE DU PUBLIC
- AUTRES PRODUITS (REPRISES PROVISIONS, FONDS DÉDIÉS)

- Les ressources proviennent principalement de financements publics (Conseils départementaux et Etat) soit **66,8 M€**.
- Les autres ressources proviennent de la générosité du public soit **22,4 M€** grâce au soutien fidèle des donateurs et testateurs et d'autres produits (contributions des résidents, gestion propre, reprises de provisions et fonds dédiés).

LES EMPLOIS FINANCÉS PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC EN 2021

MISSIONS SOCIALES : **6 M€**

- Améliorer l'accompagnement des personnes accueillies dans les Maisons : **4,8 M€**. La générosité du public permet d'abonder les frais de fonctionnement des Maisons en complément des financements publics.
- Sensibiliser le grand public et soutenir des projets de recherche et innovants : **1,2 M€**. La contribution la plus importante de cette année est le financement du village des Enfants Extraordinaire «vildéo». Le soutien des Classes Soleil pour enfants autistes s'est poursuivi.

INVESTISSEMENTS DANS LES MAISONS PERCE-NEIGE **11,8M€**

L'excédent disponible de la générosité du public est employé pour financer les projets immobiliers (création/renovation/extension) des maisons Perce-neige qui accueillent les personnes en situation de handicap. Ces investissements sont décaissés selon un plan pluriannuel. Au titre de l'exercie 2021, l'excédent a été décaissé à hauteur de **7,7 M€** pour les projets réalisés ou en cours et reporté pour le **4,1 M€** sur les exercices ultérieurs. (cf politique pluriannuelle d'investissements et de financement des projets en cours)

FRAIS DE FONCTIONNEMENT : **1 M€**

Ils recouvrent le fonctionnement général de la Fondation (frais de siège non pris en charges dans les missions sociales, communication générale, charges exceptionnelles diverses). Tout en contribuant à assurer le développement de la Fondation et de ses activités, le niveau des dépenses autour de 1,6 % du budget global démontre une maîtrise de ces charges à laquelle le Conseil d'Administration est particulièrement attentif.

FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS : **2,3 M€**

Ils sont composés pour moitié des frais d'appel à la générosité du public et pour moitié, depuis la réforme de 2020, des frais directs de gestion des dossiers de libéralités qui étaient auparavant déduits directement des produits (taxes, charges locatives, honoraires...). Le ratio des frais de recherche de fonds (2,3 M€) par rapport aux ressources collectées auprès du public en 2021 (22,4 M€) s'établit à 10,5 %.

LES PROVISIONS ET FONDS DÉDIÉS : **1,3 M€**

Pour cette année, il s'agit principalement de reports en fonds dédiés pour **1,2 M€**

LE BILAN SIMPLIFIÉ AU 31/12/2021 (EN M€)

ACTIF	2021	2020
Actif immobilisé	137,6	132,8
Actif réalisable et disponible	173,1	166,2
TOTAL GÉNÉRAL	**310,7**	**299,0**

L'actif immobilisé correspond principalement au patrimoine de la fondation constitué de l'ensemble des biens immobiliers et mobiliers des Maisons Perce-Neige (constructions, matériels, équipements) nécessaires pour l'accueil et l'accompagnement des résidents. L'actif réalisable et disponible est constitué des fonds disponibles pour assurer le financement courant des Maisons, la poursuite des missions sociales, du fonctionnement et des projets de la fondation dotés dans les réserves.

PASSIF	2021	2020
Fonds propres	242,9	231,9
Fonds reportés et dédiés	29,3	29,4
Provisions pour risques et charges	9,3	9,0
Dettes	29,2	28,7
TOTAL GÉNÉRAL	**310,7**	**299,0**

Les fonds propres recouvrent principalement la dotation inconsomptible qui est revalorisée chaque année conformément à ses statuts , les réserves affectées aux projets immobiliers en cours de construction et futurs, les réserves de fonctionnement dotées conformément à la politique définie par le Conseil d'Administration pour garantir la pérennité des actions de la Fondation.Conformément au nouveau règlement comptable, les fonds reportés sont constitués des produits non encore encaissés à la clôture de l'exercice, relatifs aux legs et aux donations acceptés (soit 25,8 M€ au 31/12/2021).

Les informations de ce document sont issues des rapports moral et financier de l'année 2021 et sont disponibles sur notre site internet www.perce-neige.org. Les comptes annuels peuvent être transmis sur simple demande écrite par courrier ou par courriel sur notre site internet.

NDATION (EN MILLIONS D'EUROS)

L'UTILISATION DE CES RESSOURCES :
98,1 M€ (répartition par destination)

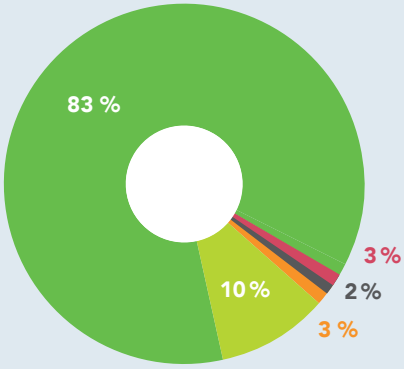

- MISSIONS SOCIALES
- EXCÉDENT DE L'EXERCICE
- AUTRES CHARGES (DOTATIONS PROVISIONS, FRAIS DÉDIÉS)
- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS
- FRAIS DE FONCTIONNEMENT

- **Près de 83 %** des ressources sont affectées aux missions sociales réalisées dans l'année.
- L'exédent (à l'exclusion des résultats des Eets sous gestion contrôlées) est affecté aux projets d'investissement futurs et aux réserves de la Fondation.
- Les autres charges pour un total de **7,2 M€**, concernent les frais de fonctionnement, les frais de recherche de fonds, les provisions et engagements sur fonds dédiés.

SOIT POUR 100 € PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ :

LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENTS DE LA FONDATION : LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC AU SERVICE D'UN PLAN STRATÉGIQUE AMBITIEUX

Les ressources de la générosité du public pour le financement des projets immobiliers de la Fondation représentent comme les années précédentes une contribution financière essentielle permettant de créer de nouvelles Maisons et de réaliser au sein des Maisons existantes, des extensions ou des rénovations pour améliorer la qualité d'accompagnement des résidents. Compte-tenu des délais d'élaboration des projets, de leur autorisation par les Autorités de tarification et de la durée des travaux, les projets s'étalent sur plusieurs années selon un calendrier prévisionnel mis à jour chaque année.
La nouvelle présentation du CER traduit fidèlement l'emploi des fonds au fur et à mesure de l'avancement des travaux jusqu'à l'achèvement des dits projets et les investissements financés par la générosité du public sont constatés chaque année pour la part décaissée au 31/12 de l'exercice (constatée en immobilisations en cours à l'actif du bilan).

La projection 2021 à 2025 correspond aux projets dont le financement est assuré par la générosité du public et dont la trésorerie a fait l'objet d'une affectation par le Conseil d'Administration en réserves. Les projets du plan stratégique non encore dotés seront financés sur les prochains exercices en fonction des ressources collectées auprès de la générosité du public. Le besoin de financement des projets d'ores et déjà identifés s'élève à 47 M€.

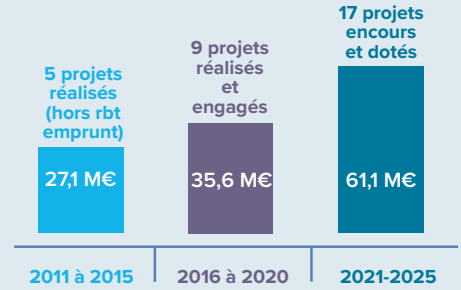

TRANSPARENCE ET CONTRÔLE

COMITÉ DE LA CHARTE

En tant qu'adhérent depuis 1996, Perce-Neige se soumet chaque année au contrôle du Comité par rapport aux règles de transparence et de déontologie définies. La Fondation a eu son agrément renouvellé en 2020, pour une période de 3 ans.

COUR DES COMPTES

En tant qu'organisme faisant appel à la générosité, Perce-neige relève du contrôle de la Cour des Comptes. Le rapport public du dernier contrôle est disponible sur le site internet de la Cour.

COMPTES ANNUELS

Conformément aux obligations légales, les comptes annuels 2021 ont été contrôlés et certifiés par un commissaire aux comptes (Cabinet JEGARD CREATIS). Ils ont été approuvés par le Conseil d'Administration de la Fondation Perce-Neige du 20/06/2022. Ils sont transmis aux autorités de tutelle (Ministères et Préfecture) et publiés sur le site du Journal Officiel.

2021 FAITS MARQUANTS

▸ UNE NOUVELLE MAISON PERCE-NEIGE DANS LES ARDENNES

Face au manque de places pour accueillir les adultes en situation de handicap mental dans le département des Ardennes (08), le Conseil départemental a lancé un appel à projets durant l'été 2020. La Fondation Perce-Neige a été retenue en mars 2021 pour réaliser ce projet d'ampleur à Floing.

Il s'agira d'un Foyer de vie destiné à accueillir 35 adultes en internat (et 6 adultes en accueil de jour) présentant un déficit intellectuel et éventuellement d'autres handicaps associés. L'accompagnement proposé sera également adapté aux personnes présentant des troubles du spectre de l'autisme ou un handicap psychique.

▸ UN NOUVEL ÉTABLISSEMENT À MARSEILLE

Dans le cadre d'un appel à projets lancé par le Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, la Fondation Perce-Neige a été retenue en juillet 2021 pour la création d'un établissement d'accueil non médicalisé destiné à accueillir des personnes avec TSA (Troubles du Spectre de l'Autisme) à Marseille, dans le quartier « les Fabriques » actuellement en pleine restructuration urbaine.

32 places sont prévues, dont 26 d'internat et 6 en accueil de jour ; il s'agit d'un projet tourné vers l'inclusion sociale et professionnelle dans un tout nouveau quartier. Ce projet ambitieux devrait voir le jour courant 2025.

▸ MANDATS DE GESTION AVEC PLUSIEURS ASSOCIATIONS

Au cours de l'année, parallèlement au mandat de gestion en cours avec l'association de Faugeras en Corrèze, Perce-Neige a poursuivi plusieurs mandats.

Le premier avec l'association APRAHM-Autisme qui gère trois structures médico-sociales situées à Paris et dans les Hauts-de-Seine, destinées à l'accueil et l'accompagnement de jeunes et adultes avec Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA).

Le deuxième avec l'association ARIA qui gère deux établissements à Paris et en Seine-et-Marne, accueillant au total 87 personnes avec des TSA.

Et le troisième avec l'association ASFEAI qui gère un établissement pour 17 adultes en situation de handicap mental à Boussay (Loire-Atlantique).

▸ RÉNOVATION ET EXTENSION DE PLUSIEURS MAISONS PERCE-NEIGE

Grâce au fidèle soutien de ses donateurs, la Fondation a pu engager des travaux importants dans plusieurs Maisons pour répondre à l'évolution des besoins des résidents et augmenter les capacités d'accueil.

La Maison Perce-Neige de Baracé dans le Maine-et-Loire va ainsi connaître une évolution conséquente avec la transformation de cinq places d'externat (et une place d'accueil temporaire) en internat.

À la Maison de Condorcet dans la Drôme, les foyers de la Bonne Terre et du Moulin de la Dame, seront remplacés par un tout nouveau foyer.

Des travaux de rénovation et d'agrandissement sont également prévus à la Maison de la Chapelle-sur-Erdre, en Loire-Atlantique.

Enfin, les Maisons de Courbevoie et Colombes, dans les Hauts-de-Seine, vont connaître également des changements importants dans les mois à venir, afin d'améliorer le cadre de vie des résidents.

▸ VILDÉO, LE VILLAGE DES ENFANTS EXTRAORDINAIRES

En 2022, le premier centre ludo-éducatif adapté et inclusif verra le jour dans l'Est Parisien.

Le Village des Enfants Extra-ordinaires est destiné à accueillir des enfants et adolescents porteurs d'un handicap mental sévère, avec leurs familles ou éducateurs pour des temps de loisirs et de jeux. Perce-Neige a décidé d'apporter son soutien financier et d'accompagner la réalisation de ce projet qui proposera une palette d'activités dans différents domaines (culturel, artistique, créatif) avec également des parcours de motricité sur-mesure sous forme ludique.

LES « MAISONS PERCE-NEIGE »

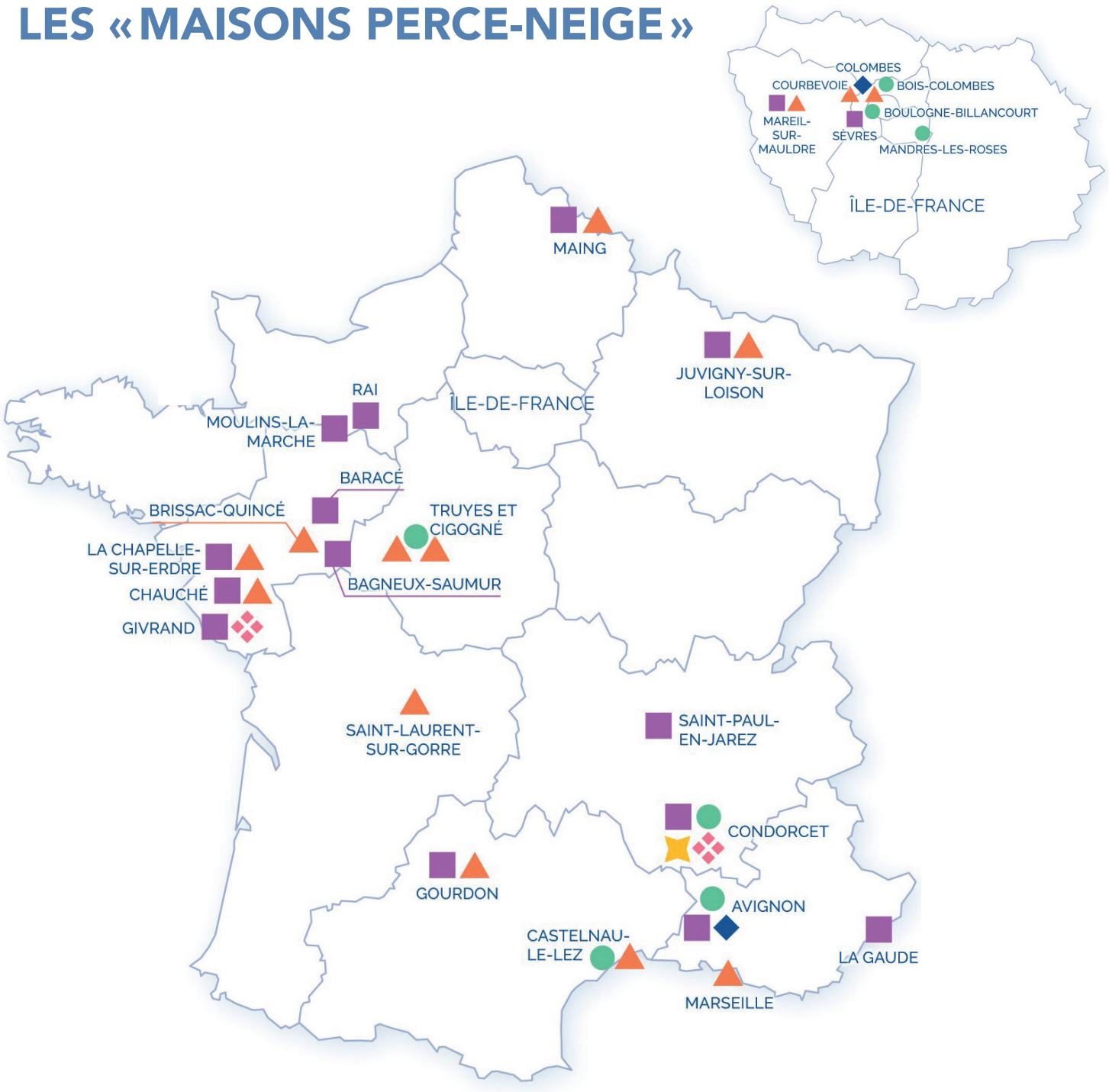

PN41 Essentiel CRÉDIT PHOTOS : © C. Hargoues / sentavio / Freepik / StockPlanets / AaronAmat

FOYERS DE VIE (EANM : ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL NON MÉDICALISÉS) :
Sèvres, La Gaude, Juvigny-sur-Loison, Baracé, Mareil-sur-Mauldre, Moulins-la-Marche, Bagneux-Saumur, Givrand, Avignon, Condorcet, Saint-Paul-en-Jarez, Gourdon, Maing, Chauché, La Chapelle-sur-Erdre.

EAM (ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL MÉDICALISÉS) :
Colombes, Castelnau-le-Lez, Mareil-sur-Mauldre, Gourdon, Maing, Chauché, Saint-Laurent-sur-Gorre, Brissac-Quincé, Marseille, La Chapelle-sur-Erdre, Courbevoie, Juvigny-sur-Loison, Truyes, Cigogné.

MAISONS D'ACCUEIL SPÉCIALISÉES (MAS) :
Bois-Colombes, Castelnau-le-Lez, Avignon, Condorcet, Mandres-les-Roses, Boulogne-Billancourt, Cigogné.

INSTITUT MÉDICO-ÉDUCATIF (IME) :
Montélimar.

SERVICES D'AIDE ET D'ACCOMPAGNEMENT
Avignon, Colombes.

MAISONS DE VACANCES
Nyons, Givrand.

Fondation Perce-Neige · 7 bis, rue de la Gare · CS 20171 · 92594 Levallois-Perret Cedex · Tél. : 01 47 17 19 30 · www.perce-neige.org

DON en CONFIANCE comitecharte.org